

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

### Tarifs adhésion annuelle

Quotient familial	Habitant des communes adhérentes au CSIPMF			Hors communes adhérentes	
	Enfant - de 18 ans	Adulte	Famille	Individuel	Famille
0 à 400	5,10 €	12,25 €	16,30 €	21,40 €	64,25 €
401 à 820	6,10 €	15,30 €	20,40 €	23,45 €	69,35 €
821 à 1500	8,15 €	18,35 €	25,50 €	26,50 €	76,50 €
+ de 1500	10,20 €	21,40 €	30,60 €	29,60 €	83,65 €

### Tarifs valables sur l'année scolaire 2022-2023

Votre quotient familial est calculé à partir de vos revenus de l'année précédente divisés par le nombre de parts déclarées aux impôts et par 12. Pour le calculer, merci de présenter votre avis d'imposition. Se munir également de votre numéro d'allocation CAF ou MSA et du carnet de santé. Aucune inscription par téléphone.

### Tarifs activités enfance

Quotient familial	Extrascolaire			Périscolaire		
	Journée*	1/2 Journée + repas*	1/2 Journée	Animation Périsco (forfait annuel)	Atelier Périsco 1h/sem *	Garderie 1 créneau matin 1 créneau soir
0 à 400	9,80 €	8,10 €	5,40 €	2 €	5 €	0,80 €
401 à 820	11,90 €	9,20 €	6,50 €	3 €	9 €	0,90 €
821 à 1500	14,10 €	10,30 €	7,60 €	4 €	13 €	1,00 €
+ de 1500	16,20 €	11,40 €	8,70 €	5 €	17 €	1,10 €

\* Une réduction de 2 euros sera appliquée pour des enfants dont le PAI signé par le médecin scolaire requiert que le repas soit fourni par les parents.

### Horaires d'inscriptions

du Mardi au Samedi de 9/12 h  
(Samedi hors vacances scolaires)  
et du Mercredi au Vendredi de 14/18 h

Centre Socioculturel Intercommunal

Pierre Mendès France

Avenue Léon Pintard

30700 Saint-Quentin-la-Poterie

Tél. 04 66 22 42 07

www.csipmf.fr - contact@csipmf.fr



Avec le soutien de la CAF, du Conseil Départemental du Gard, des Communes adhérentes et la Communauté de Communes du Pays d'Uzès.

## ALSH mater / élémentaire 11/13 ans

### Qui peut y participer ?

Activités Extrascolaires depuis début 2016, la CCPU a pris la compétence enfance extrascolaire et finance les accueils de loisirs. Tous les habitants de la CCPU peuvent donc participer aux ALSH.

3 groupes : les lutins de 3 à 6 ans, les pirates de 7 à 10 ans, les préados de 11 à 13 ans.

### Où sont-ils organisés ?

- Pour les lutins, toujours à l'école maternelle de St Quentin la Poterie.
- Pour les pirates, à l'école élémentaire de St Quentin la Poterie les mercredis, au CSIPMF pendant les vacances.
- Pour les préados, dans la salle des jeunes au CSIPMF.
- Le mois de juillet à l'école de St Laurent la Vernède, un ALSH pour les 3/11 ans est également organisé.

### Pour quoi faire ?

Des jeux, des activités manuelles, des découvertes, des sorties....

De plus, pendant les vacances, l'accent est mis sur la continuité éducative et donc l'organisation d'activités suivies autour d'un thème unique chaque semaine.

Sur l'année 2021-2022, les enfants profiteront des animations sur le thème de « 1000 histoires et un navire ».

### Différentes formules possibles

- Les mercredis :
  - matin,
  - matin avec repas,
  - repas et après-midi,
  - après-midi.
- Les vacances :
  - pour les Lutins : journée ou 1/2 journée sans repas,
  - pour les Pirates : journée,
  - pour les Préados : journée.

Les vacances : obligation d'inscription au minimum 3 jours par semaine.



## Accueil JEUNES

### Horaires

L'accueil de Loisirs est ouvert de 7 h 30 à 18 h 30 avec un temps garderie de 7 h 30 à 8 h 30 et de 17 h 30 à 18 h 30, soumis à inscription et paiement de supplément (50 cts).

Arrivée le matin :

- les Lutins : avant 9 h 30,
- les Pirates et préados : avant 9 h 00

Départ : à partir de 17 h.

### Inscription :

- Pour les mercredis : inscription obligatoire avant le samedi midi précédent.
- Pour les petites vacances : clôture 1 semaine avant le début des vacances.
- Pour les vacances d'été : ouverture des inscriptions 8 semaines avant le début des vacances, clôture 3 semaines avant.

L'ado qui souhaite participer aux activités de l'Accueil Jeunes doit souscrire une carte Ado en plus de l'adhésion.

L'Accueil Jeunes est réservé aux plus de 11 ans scolarisés au minimum au collège. L'arrivée et le départ sur l'Accueil Jeunes sont libres sauf pour les sorties organisées.

Il est composé de :

- un accueil jeunes : les vendredis soir (18 h 30 à 22 h 30) ainsi qu'un samedi par mois pour les sorties : activités sportives et culturelles, jeux...
- un espace projet : accompagnement des jeunes dans la préparation de projets : séjours (ski, rallyes sportifs, camps d'été), échanges européens, rencontres intergénérationnelles...
- une permanence pour les 18-25 ans : accueil et accompagnement des jeunes sur des projets individuels (formation, permis...) et collectifs, service volontaire européen.

Tarif de la carte ado : 20 euros pour l'année



## ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

2022

## DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2022



www.csipmf.fr

# EN PRÉPARATION DE LA RENTRÉE

Nous sommes heureux de passer une nouvelle année aux côtés de vos enfants sur les temps périscolaires (matin, midi ou soir). Ces temps sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale en Accueil de Loisirs Périscolaires, gage d'un nombre important et d'une qualification des animateurs, de la construction des activités (même la garderie) en fonction d'un projet pédagogique concerté, et du souci des conditions d'accueil de votre enfant.

Ces temps sont ouverts aux enfants nés en 2018

## Rappel de quelques règles

Pour toute participation aux Activités Périscolaires, adhésion et inscription.

Pour la garderie, inscription avant le samedi 12 h pour la semaine suivante. En cas de non inscription, majoration de 0.50 euros par créneau de garderie. Pour les ateliers périscolaires, inscriptions avant le 1<sup>er</sup> samedi des vacances qui précède chaque période d'ateliers périscolaires ; pour la 1<sup>ère</sup> période jusqu'au samedi 11 septembre.

		Journée type en semaine	
7 h 45 à 9 h	Garderie*	Garderie*	
9 h à 12 h		École	
12 h à 13 h 45	Garderie*	Repas, animation du temps méridien, forfait annuel*	
13 h 45 à 16 h 45		École	
16 h 45 à 18 h 15	Garderie*	16 h 45 - 17 h 45	Lundi et Jeudi Atelier périscolaire*
			Mardi et Vendredi Aide aux devoirs
		Garderie**	

\*tarif au verso

\*\* forfait annuel périscolaire au verso

## Possibilité d'inscription à un atelier périscolaire par semaine

Organisés entre chaque période de vacances scolaires (5 à 7 séances suivant le calendrier).

Après l'atelier, vous retrouverez vos enfants au portail de l'école élémentaire. Vous pouvez aussi les inscrire en garderie (forfait annuel périscolaire).

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS POUR LES TAP  
PREMIÈRE PÉRIODE LE SAMEDI 10 SEPTEMBRE À 12 H  
DEUXIÈME PÉRIODE LE SAMEDI 25 OCTOBRE À 12 H

### 1<sup>ère</sup> période : du 19 sept au 21 oct 2022

	Lundi	Mardi	Jeudi
MS/GS			Petits jeux collectifs
ELEMENTAIRE	Cirque	Cuisine en folie	

**Petits jeux collectifs** : découverte de petits jeux collectifs dynamiques, apprentissage des règles, de l'entraide, coordination du corps... Moment convivial et ludique en extérieur. Animateur CSIPMF.

**Cirque** : activité artistique, initiation aux arts du cirque (jonglage, assiette...). Jonathan, animateur CSIPMF.

**Cuisine en folie** : atelier cuisine, moment de partage et de convivialité, riche en apprentissage, animateur CSIPMF.

### 2<sup>e</sup> période : du 7 nov au 16 déc 2022

	Lundi	Mardi	Jeudi
MS/GS			Les p'tits artistes
ELEMENTAIRE	Créa bijoux	Les p'tits reporters	

**Les p'tits artistes** : Confection d'œuvre en découvrant différentes techniques artistiques à l'aide de matériaux de récupération, animateur CSI PMF.

**Créa bijoux** : ateliers créatif, création de bijoux avec différentes matières (perles, fil de laine, pâte fimo...). Animateur CSIPMF.

**Les p'tits reporters** : dans la peau d'un apprenti journaliste ! Enquêtes et reportages en vue de la réalisation d'un petit journal, animateur CSIPMF.

## Pédibus gratuit

Pour les activités socio-culturelles organisées par des associations adhérentes du CSIPMF (voir plaquette générale au CSIPMF)

Les enfants sont pris en charge à la sortie de l'école. L'animateur fait goûter les enfants, merci de prévoir un goûter dans leur sac. Puis 2 animateurs accompagnent les enfants jusqu'au lieu de l'activité. A la fin du cours, les parents viennent chercher leur enfant sur le lieu de l'activité. Inscription gratuite (adhésion uniquement) au Pédibus à l'année au CSIPMF+ inscriptions aux activités auprès des associations organisatrices.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
MS/GS	Danse			
ELEMENTAIRE	Musique (piano, violon)	Danse CP/CE1	Théâtre	Danse CM1/CM2
	Ateliers multi-instruments musique actuelle	Peinture		
	CLAS		CLAS	



**Nouveau : inscriptions en ligne possible**

Voir conditions à l'accueil et sur [www.csipmf.fr](http://www.csipmf.fr)

**Pour les urgences, contactez Sandra au 06 48 27 95 72**

Ouverture des inscriptions  
mercredi 24 août à 9 h

## Cantine : inscription obligatoire en deux temps

- Repas : Inscription et paiement en Mairie ou via le site cantine de France (les codes d'accès seront envoyés après inscription).
- Temps d'animation du repas au CSIPMF: Inscription et paiement de l'adhésion (voir tableau) et du forfait périscolaire (entre 2 et 5 euros par an).

Des animations sont proposées aux enfants sur le temps méridien : jeux sportifs, activités créatives, écriture de la gazette...

## Garderie

2 créneaux : un le matin (7 h 45/9 h) et un le soir (16 h 45/18 h 15)

Goûter (à prévoir dans le sac) :

Un temps de goûter sera organisé à 16 h 45 (le goûter ne se fera pas sur le temps scolaire).

Inscription au CSIPMF avant le samedi midi de la semaine précédente.

## Bus Belvezet

Inscription obligatoire au CSIPMF avant utilisation. Précision des jours d'utilisation. Toute modification doit être communiquée au Centre Social.

## Accompagnement à la scolarité

Le CLAS a pour but de mettre en application les apprentissages, valoriser les acquis, apprendre à s'organiser et à anticiper... aller vers l'autonomie. Les enfants sont pris en charge à la sortie de l'école. Les parents peuvent retrouver les enfants à l'ancienne école des filles après le CLAS.

Lundi et jeudi 16 h 45 - 18 h 15 pour les primaires Modalités et inscriptions au CSIPMF